Code Natura 4030

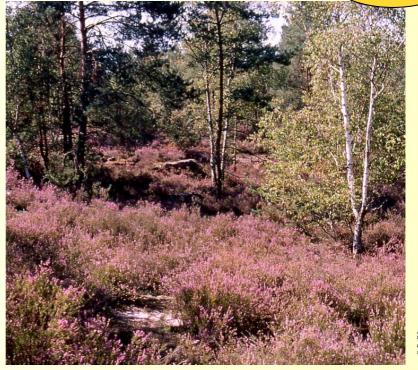
Code Corine 31.2



Bruyère vagabonde (Erica vagans)



Bruyère cendrée (Erica cinerea)



F. Olivereau

## Physionomie de l'habitat

Par « lande », on entend ici une formation végétale dont la physionomie est marquée par la dominance de sous-arbrisseaux ou arbrisseaux sempervirents de la famille des bruyères. En fonction de la sécheresse du sol, le tapis de Bruyère cendrée et de Callune, auquel se mêlent parfois les Hélianthèmes, est plus ou moins ouvert. On y observe très rarement la présence de la Bruyère ciliée, qui traduit le caractère plus atlantique de l'habitat. Dans les variantes les plus sèches, des lichens diversifiés occupent de grandes surfaces au sein de l'habitat.Les espèces les plus caractéristiques sont la Bruyère cendrée et la Callune.

## Caractéristiques écologiques et répartition régionale

Ces landes sont caractéristiques des placages sableux épais ou extrêmement drainés que l'on peut trouver, notamment en Sologne ou dans l'Orléanais. Elles sont également présentes en Indre-et-Loire.

Les conditions de croissance sont extrêmement défavorables pour les arbres.

## Valeur biologique et écologique

Du fait de conditions écologiques difficiles, ces habitats sont occupés par une flore et une faune spécialisées de fort intérêt écologique.

Cela est renforcé par la mosaïque que les landes forment très souvent avec divers boisement lâches et de mauvaise venue sur ces mêmes sols.

En Sologne, ces landes abritent souvent l'Hélianthème faux alysson, espèce thermophile de la famille des Cistes, protégée au niveau régional.

## Gestion pratiquée et recommandations en faveur de la biodiversité

Bien que les conditions de sécheresse et d'ensoleillement intense ralentissent fortement la dynamique végétale, un certain nombre de ces landes se ferment progressivement.

Leur gestion passe par la préservation des plus beaux ensembles (pas de boisement en particulier) et par une éventuelle gestion conservatoire (maîtrise de la dynamique ligneuse).

La restauration de ces milieux passe par l'extraction des ligneux et l'exportation du bois afin de permettre le retour des espèces de pleine lumière.

